

MIGRATION ET DEVELOPPEMENT TRANSFERTS DE FONDS 9 mars 2007

Compte rendu

Introduction – Bernard Ryelandt, Vice-président de Caritas International Belgique

Caritas Belgica a 75 ans en 2007. C'est dans ce cadre que cette série de conférences sur la problématique de 'migration et développement' est organisée.

Caritas Belgica est constituée de 3 piliers :

- Caritas Flandres : affaires intérieures dans le nord du pays (principalement le réseau de santé)
- Caritas Francophone et Germanophone : idem dans le sud du pays
- Caritas International Belgique : affaires extérieures. 3 dimensions :
 - o Aide d'urgence
 - o Aide au développement
 - o Accueil des migrants en Belgique

Ces trois piliers contribuent aux activités liées aux 75 ans de Caritas en Belgique.

Dans ce cadre le cycle de conférences / ateliers sur le thème de « migration et développement » qui aboutiront sur un colloque public le 23 novembre de cette année est organisé par Caritas international Belgique.

L'**objectif** n'est pas de réaliser une recherche mais de dégager les éléments clefs de cette problématique grâce aux contributions des participants afin d'élaborer le message de Caritas sur le lien entre migration et développement.

En effet, le phénomène migratoire entraîne de temps en temps des réactions négatives en Europe et en Belgique en particulier. Caritas souhaite mettre en avant un point de vue positif sur ce phénomène.

Les cinq ateliers préparatoires au colloque sont les suivants :

- 23 avril : La Question de l'intégration des migrants en Belgique, modéré par Mark Eyskens ;
- 25 mai : Les migrations circulaires et la problématique du retour au pays d'origine ;
- 15 juin : Les causes et conséquences des migrations pour le développement ;
- 21 septembre : le coût humain des migrations : coûts pour le pays d'origine – fuite des cerveaux... mais aussi coût et dangers pour les migrants eux-mêmes.

Les participants sont invités, à l'issue de l'atelier, à remplir un questionnaire d'évaluation compris dans le dossier.

Présentation – Marc Somers, Chef du Département Etranger de CI.be

Nous aurons donc trois présentations sur la thématique des transferts des fonds

Les transferts de fonds ne sont pas quelque chose de neuf à mon avis mais une thématique qui s'est imposée ces dernières années et qui est de plus en plus actuelle parce qu'il y a plus de recherche sur le phénomène.

Au début de ma carrière, il y a plus de 20 ans déjà, je travaillais comme volontaire dans une paroisse au Congo et cet époque on s'occupait déjà de transferts des fonds. Chaque matin à 7 heures on avait contact avec la procure à Kinshasa en les gents pouvait passer des nouvelles mais aussi de l'argent par phonie.

Je sais que la phonie a été remplacée par les GSM dans la plupart des pays maintenant mais aussi que Vodaphone a développé une technique pour transferts d'argent par SMS maintenant. Un des avantages est certainement qu'on ne doit plus se lever à 7 H du matin pour attendre la phonie.

En une heure et demie on ne peut pas couvrir tous les aspects et on ne peut pas couvrir les différentes situations dans le monde. Nous avons choisi aujourd'hui, pour avoir un aperçu global de la thématique, une présentation basée sur une recherche faite par l'institut HIVA de Louvain et présentée par Tom De Bruyn.

Nous espérons obtenir des définitions, des chiffres permettant d'appréhender l'importance de ces transferts, une bonne introduction générale sur cette thématique très large, et un exposé des problèmes qui se posent tant pour les « envoyeurs » que pour les bénéficiaires. Enfin, nous découvrirons les mesures politiques mises en place en Belgique et Ailleurs.

A la suite de Tom de Bruyn, nous entrerons plus spécifiquement dans la situation congolaise en ce qui concerne les transferts des fonds : historique, nouvelle technologie, données, problèmes.

Cette situation nous sera présentée par Mr Dido Mulumba de l'association Air du Sud

Enfin nous parlerons d'un « petit » projet à Kinshasa soutenu par l'asbl OSEFM, « Oeuvre sociale pour l'encadrement des filles mères », un cas présenté par Mme Alphonsine Yamba Sakina.

Etant donné qu'il est impossible de couvrir l'ensemble de la problématique en 2 heures, le choix a été fait de démarrer l'atelier par trois présentations d'une quinzaine de minutes chacune. La première apportera une vision globale, actuelle et chiffrée sur le phénomène et les deux suivantes permettront d'illustrer la problématique de cas concrets. S'ensuivra le débat proprement dit.

Tom de Bruyn – chercheur à l'Université Catholique de Louvain, HIVA (Institut Supérieur pour le Travail)

Voici la question de départ : d'où vient l'**intérêt** que l'on porte actuellement sur le phénomène des transferts de fonds de migrants ?

A la fin des années '90, la Banque Mondiale publie les premiers chiffres : le montant des transferts de fonds de migrants vers leurs pays d'origines s'élève à 100 milliards de dollars US par an. Ensuite, ce flux augmente pour atteindre en 1995 105 milliards, en 2004 126 milliards de dollars. Il s'agit pour 175 millions de migrants, d'un montant de plus de 1.000 USD par migrant et par an.

Le constat est simple : le montant des transferts est plusieurs fois supérieur au montant de l'aide au développement. Il s'agit cependant de manipuler ces chiffres avec prudence car d'une part il s'agit d'estimations et d'autre part les transferts peuvent être catégorisés en deux flux de capitaux différents.

Qui envoie l'argent ?

- Des individus vers leur famille restée au pays ;
- Des collectivités vers des associations locales.
-

On constate donc que les migrants qui résident dans le pays d'accueil pour une courte période ainsi que les nouveaux migrants envoient plus d'argent. De même pour les migrants de sexe féminin.

Les **pays expéditeurs** sont par ordre de volume financier les Etats Unis d'Amérique (essentiellement vers le Mexique et l'Amérique du Sud), l'Europe (essentiellement vers l'Afrique du Nord et les pays d'Asie du Sud) et le Moyen Orient (essentiellement vers l'Asie et le Moyen Orient).

Les principaux **pays bénéficiaires** sont aussi différents. Il s'agit de la Chine, de l'Inde, de l'Afrique du Nord, du Pakistan, du Liban, des Philippines et de la Pologne.

Question : quelle est l'**affectation** de ces fonds ?

C'est très difficile de le dire car les transferts sont mélangés dans les pays d'origine avec les autres sources de revenus. Cependant, il ressort que les affectations privilégiées sont l'immobilier, l'éducation, les soins de santé et le frais de mariage.

Comment ces transferts sont ils effectués ?

- par **virements** électroniques
- mais aussi via Western Union et autres agences de transferts similaires

Problèmes rencontrés par les migrants :

- coûts de transferts élevés pour de petits montants
- problème d'accessibilité géographique
- accessibilité légale (exemple : migrants sans papiers)
- beaucoup de migrants n'ont pas de compte en banque

Des moyens alternatifs sont alors utilisés :

- transferts par GSM, on-line, circuits de micro finance...
- méthodes informelles (mallette, compte en banque d'un tiers, infonie, via une ONG...)

Quels impacts ?

Il y a peu d'étude sur l'impact social.

Au point de vue macro économique l'impact principal est le renforcement de la balance de paiement. Les transferts sont plus stables que les autres sources financières. Cependant, lorsqu'une économie dépend trop des transferts, des effets négatifs importants sont possibles.

Tendances actuelles :

- Amélioration des méthodes formelles
- De plus en plus de transferts via les banques et les institutions de micro finance

Questions & réponses

Q : Depuis le début de la guerre contre le terrorisme, les transferts de fonds constituent une arme. Utilisation des fonds d'une part et contrôle des transferts d'autres part.

R : En effet, il y a des cas où les transferts sont utilisés à des fins politiques. Il est aussi plus difficile actuellement d'envoyer des fonds via des canaux informels car il y a plus de contrôle.

Q : Le montant des transferts migrants – pays d'origine est-ils égal ou supérieur au montant de l'aide au développement ?

R : En Belgique, les transferts sont plus élevés. Il y a cependant un risque de confusion ; les transferts ne sont pas nécessairement destinés au développement, bien qu'il y ait des synergies entre les deux. En Belgique par exemple il y a un intérêt d'organisations telles que l'OIM, la DGCD, la Fondation Roi Baudouin, le 11 11 11... pour impliquer les migrants dans l'aide au développement.

Nous avons cependant peu d'information sur :

- les flux financiers émanant de communautés plus établies et des personnes naturalisées ;
- l'impact au niveau des pays expéditeurs ;
- la manière dont l'argent est 'gagné' par les migrants (bien que des études existent en ce qui concerne les 'migrants travailleurs' qui travaillent essentiellement dans la construction).

Enfin, il faut souligner que les données ne sont pas toujours fiables. Par exemple, la Banque Mondiale révèle que la Belgique est le 1^{er} pays récepteur.

La communauté sénégalaise en France est très active pour le développement. Cependant, actuellement les transferts diminuent car d'une part les personnes qui restent en France font venir leurs familles, d'autre part il y a peu de nouveaux arrivants sénégalais en raison de la difficulté pour eux d'immigrer en France.

Dido Mulumba – AIR du Sud (Association Internationale des Ressortissants du Sud) & Cybro

Voir présentation Power Point

Présentation de AIR du Sud et de l'historique de l'élaboration de Cybro.

Réalité de migrant :

La volonté de rencontrer l'autre, de partager amène de nombreux migrants à susciter des échanges culturels avec les autochtones. Paradoxalement mais point négativement, cet élan vers l'autre, vers la différence, amène souvent à s'enraciner dans son identité d'origine. C'est ainsi qu'AIR du Sud a été créé, résultat de la volonté de concrétiser ce lien au pays, du besoin d'être activement solidaire. AIR du Sud soutient depuis plusieurs années de petits projets de développement en RDC.

Cependant, 50 ans de coopération au développement n'ont pas réussi à éradiquer la misère, loin s'en faut. C'est à partir de ce constat que naît l'idée d'une entreprise sociale dans le but de faciliter les transferts de capitaux de migrants vers leurs pays d'origines destinés à soutenir le développement de micro-projet. Cela deviendra le projet Cybro qui a pour objectif de fournir des fonctionnalités de micro paiement par Internet tout en réduisant les coûts de transaction. L'élaboration du projet est en cours de finalisation.

Questions & réponses

Q : D'où proviennent les fonds de Cybro ?

R : Il n'y a pas encore eu de financement hormis la contribution personnelle des membres et celle de Network Optimum. Pour l'instant, les frais tournent autour de 12.000 EUR.

Q : Quel est le lien entre AIR du Sud et Cybro ?

Ce sont les membres d'AIR du Sud qui élaborent le projet Cybro.

Q : En cas de faillite, quelles sont les garanties pour les clients ?

R : Les membres d'AIR du Sud et donc de Cybro connaissent la population avec laquelle ils travaillent depuis plusieurs années. Cette dernière sait que nous sommes sincères et il ne serait pas dans notre intérêt voire dangereux pour nous de ne pas respecter nos engagements. Nous souhaitons être un trait d'union. Nous pouvons expliquer comment les coûts de transfert sont réduits.

Alphonsine Yamba Sakina – OSEFM (Aide aux Filles mères en RDC)

Voir présentation Power Point

Présentation d'OSEFM, de son historique et du projet.

Bien que la plupart des fonds ne proviennent pas de migrants eux-mêmes, l'organisation est entre autre soutenue financièrement depuis la Belgique grâce à l'ancienne gestionnaire du centre, Mme Alphonsine Yamba Sakina. Celle-ci obtient le soutien de différents organismes et effectue donc des transferts de fonds via une agence de transfert.

Questions & réponses

Q : Combien y'a-t-il de filles-mères dans le projet et quel est le mode de recrutement ?

R : Il y a au moins 35 filles qui sont en général accompagnées de leur(s) enfant(s) et elles sont 'recrutées' via le 'bouche-à-oreille'

Q : Lors d'une observation dans deux maternités de Kinshasa, il ressort que 64% des femmes qui ont accouché étaient célibataires à la naissance de leurs 1^{er} enfants. Il s'agit d'un phénomène important et qui prend de l'ampleur. Le centre d'OSEFM fait-il de la prévention ?

R : Les filles-mères sont sensibilisées mais il n'y a pas de campagne de prévention.

Q : Comment l'argent arrive-t-il sur place ?

R : Via des agences de transfert (comme Western Union).

L'attention est attirée sur la terminologie utilisée afin de ne pas rabaisser les femmes qui sont dans cette situation.

Alphonsine rappelle qu'il s'agit en ce qui concerne le centre OSEFM de fille-mère qui ont pour la plupart été victimes de violence sexuelle dans le cadre d'une certaine impunité. Le but poursuivi est de leur faire prendre conscience de ce qui leur est arrivé et de leur permettre de regagner une estime de soi.

Un intervenant souligne la différence de sensibilité culturelle vis-à-vis de la terminologie employée.

Un autre intervenant explique que la problématique est très complexe et qu'il faut faire un choix lorsque l'on entreprend un projet dans ce domaine. Certains projets font plus de prévention, d'autre s'attèlent à accompagner les victimes.

Débat

Comment améliorer la situation des migrants qui essayent de mettre en place des projets dans leurs pays d'origines ?

La réflexion porte sur deux axes : 1) le **mode de transfert** et 2) **l'utilisation des fonds** au final.

L'idée est de favoriser les transferts de fonds destinés à une utilisation positive en terme de développement.

Il faut aussi être attentif aux organismes qui sont à l'initiative de cette démarche afin d'éviter que le mécanisme de transfert ne soit préjudiciable aux intéressés eux-mêmes.

Cybro peut être une réponse pour les transferts individuels et collectifs. Ses statuts spécifient que tous les profits engendrés seront obligatoirement réinjectés dans des projets sociaux du pays d'origine. A terme, les migrants, grâce à leurs transferts même individuels, contribuent au développement de leur pays d'origine.

S'il s'agit de fonds personnels, il ne faut pas imposer de conditionnalités.

OSIF a créé ce genre de structure. OIM a réalisé une étude de faisabilité d'une telle structure en RDC. La Fondation Roi Baudouin permet les transferts de fonds de groupes de migrants au profit de projet de développement dans le pays d'origine.

Comment Caritas International Belgique peut-elle jouer un rôle ?

Au Rwanda, un dialogue a commencé entre Cybro et Caritas Rwanda pour collaborer. Cybro a en effet constaté que la paroisse constitue au Rwanda le centre névralgique du développement au niveau rural. Or, dans chaque paroisse, il y a au moins une personne vivant en Belgique. Caritas

International Belgique et Caritas Rwanda pourraient dès-lors jouer un rôle de facilitation pour mettre les personnes en contact et pour assurer un suivi de l'utilisation des fonds.

La migration est souvent une stratégie familiale et non individuelle afin de permettre une meilleure scolarisation des enfants, l'accès des soins médicaux et même nourrir la famille restée dans le pays d'origine face à une irresponsabilité de l'Etat.

Dès-lors, la lutte contre l'immigration provoque beaucoup de frustrations et engendre l'apparition de stratégies informelles de migration, d'activités génératrices de revenus dans le pays d'accueil et de transferts de fonds vers le pays d'origine.

Il faut veiller à ce que les informations sur les moyens et les conditions de transferts soient pertinentes et transparentes pour les migrants. Il faut aussi mettre en place un système efficace de suivi des transferts et de suivi des projets.

Il est rappelé que la migration n'est pas toujours un choix et que pour beaucoup de migrants la réalité est qu'ils ne peuvent pas se permettre d'envoyer de l'argent dans leur pays d'origine.

D'autre part, les problèmes de développement ne vont pas être résolus par les transferts de fonds migrants – pays d'origine. De plus, beaucoup de zones ne sont pas couvertes par des institutions financières. Il s'agit donc de favoriser le développement de structures financières ainsi que des institutions de micro finance qui elles permettent des mouvements de petits montants.

Que veut-on faire : faciliter ou susciter les projets de migrants ?

Le danger est de susciter des projets de manière artificielle. Il faut être attentif au message que l'on donne car un chose est de soutenir des projets de migrants un autre de susciter la migration.

En France, c'est ce qui s'est produit en ce qui concerne la Vallée du Fleuve au Sénégal avant de 'couper' la possibilité d'immigrer.

Il est souligné que le mode de transfert choisi n'est pas toujours le résultat d'une longue réflexion. Souvent les migrants réagissent à des besoins urgents de la famille restée au pays.

Conclusion – Bernard Ryelandt

Pour Caritas, si la relation entre migrants et pays d'origine est importante, la qualité des projets l'est tout autant. De même, l'implication active des pouvoirs publics est essentielle.

Dans ce sens, une entreprise comme Cybro peut constituer un outil qui ne se substitue ni aux migrants ni au pays d'origine. A condition de respecter les initiatives collectives et individuelles, il s'agit d'un outil d'intermédiation qui peut favoriser les initiatives privées de développement.

Dans le cadre des transferts de fonds migrants – pays d'origine, il est important pour Caritas que les pouvoirs publics et les intermédiaires financiers facilitent et **respectent** les initiatives privées.

Les différents thèmes du cycle de conférences sur 'Migration et Développement' sont liés. Ce cycle permettra à Caritas d'initier une vision plus large de la problématique.